



LES **HABILES**



L'organisation collective

Atelier du 12 juin 2017

Organisation collective...
Cela vous fait penser à quoi ?

Organisation collective, c'est (entre autres)...

- La répartition des rôles dans le groupe
- La communication interne
- Les réunions
- La prise de décisions

Des outils nécessaires pour bien avancer !

- **la charte ou le règlement du groupe**
 - > pourquoi on fait tout ça, quelles sont nos motivations collectives
- **le rétroplanning détaillé (pour l'AAP)**
 - > comment on va arriver à nos objectifs, dans quels délais, et qui va faire quoi
- **le planning global souhaité du projet d'habitat**

La répartition des rôles

Les questions à se poser individuellement :

- **Qu'est-ce que je sais faire ?** => Identifier mes compétences
- **Qu'est-ce que j'ai envie d'apprendre à faire ?** => Prévoir des formations
- **Qu'est-ce que je souhaiterais déléguer ?** => Identifier ce qu'il va falloir trouver dans le groupe ou auprès de professionnel-le-s

Les questions à se poser collectivement :

- **Doit-on créer des instances spécifiques ? Commissions ? Référents ?**
=> Organiser le travail
- **Comment les rôles, fonctions, tâches sont-ils répartis dans le groupe ?** => Prendre du recul sur le fonctionnement du groupe
- **Comment gérer nos incompétences ? Souhaite-t-on et peut-on prévoir un budget pour cela ?** => Pouvoir faire appel à des professionnels si nécessaire

La communication interne

Les questions à se poser collectivement

- Comment faire pour que tout le monde ait les informations ?
- Comment éviter les conflits ?

Les réunions

Ce qu'il faut prévoir :

- Une fréquence de réunions
- Un-e animateur-trice pour chaque réunion
- Un-e rédacteur-trice
- Un ordre du jour
- La gestion de la présence des enfants

Les réunions

De nombreux outils sont disponibles pour vous aider dans la préparation des réunions ou l'animation !

La prise de décisions

Une prise de décision est bonne quand elle remplit 3 conditions :

- convient au groupe
- permet l'expression réelle des désaccords
- permet d'avancer

La prise de décisions

Les modes de décisions possibles :

- Le vote (majorité à définir)
- l'unanimité
- Le consensus ou le consentement

La prise de décisions

Les conditions pour une bonne prise de décisions :

- La présence de toutes les personnes concernées (ou prévoir les modalités de participation des absent-e-s)
- L'information de toutes les personnes concernées
- Un climat favorable (pas de pressions, de tensions...)
- Un temps de discussion et réflexion suffisants
- Garder des traces (relevé de décisions auquel on peut se référer plus tard)

**Avez-vous d'autres
questions auxquelles
nous n'avons pas
répondu ?**



Merci !